



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu le 23 septembre 2023 une lettre de démission de Madame Coralie DESECHALLIERS de son poste de conseillère municipale.

Il est rappelé qu'au cours des dernières élections municipales de 2020, deux conseillers municipaux supplémentaires avaient été élus afin de limiter la tenue d'élections partielles en cours de mandat en cas de démission ou de décès.

De ce fait, Madame Marie LABASTIE, conseillère supplémentaire, intègre le conseil municipal.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink that reads "H. Leroux".

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023**

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

**2023064****Résultat de la consultation pour le diagnostic du réseau d'assainissement de  
La Baroche sous Lucé et Sept Forges**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de réalisation d'un diagnostic complet des systèmes d'assainissement de La Baroche sous Lucé et de Sept Forges, établi par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Orne (ADI61), assistant à maître d'ouvrage.

La consultation de bureaux d'études a été réalisée entre le 2 et le 30 juin 2023. Trois candidats ont répondu : ALTEREO, SA2E, ARTELIA.

A l'issue de la consultation et de la négociation, l'ADI61 propose de retenir l'offre du bureau d'études ALTEREO pour un montant de 96 301,28 € HT soit 115 561,53 € TTC.

Le montant de l'étude se décompose comme suit :

. Suivi ADI61 : 3 900,00 € HT  
. ALTEREO : 96 301,28 € HT

**TOTAL : 100 201,28 € HT**

Le plan de financement de ces travaux est détaillé ci-dessous :

. Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 42 853,20 € 43 %  
. Conseil départemental : 20 040,26 € 20 %  
. Part communale : 37 307,82 € 37 %

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », décide :

- de retenir l'offre du bureau d'études ALTEREO pour un coût de 96 301,28 € HT (115 561,53 € TTC),
- d'approuver le plan de financement et de solliciter les subventions du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- dit que les crédits nécessaires à la réalisation de ces investissements sont prévus au budget annexe d'assainissement pour la partie eaux usées et inscrits au budget de la communauté de communes Andaine-Passais pour la partie eaux pluviales.
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les pièces et actes relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux".

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la société BODET Campanaire a effectué dans un premier temps des visites de contrôle dans les clochers des églises de Saint Denis de Villeneuve, Sept Forges, Loré et Beaulandais.

Le contrôle des églises de Juvigny sous Andaine et Lucé se fera les 25 et 26 octobre 2023. Pour le clocher de La Baroche sous Lucé il est nécessaire auparavant d'empêcher les pigeons d'entrer dans le clocher.

Les premiers rapports font état de nombreux travaux d'entretien urgents à réaliser.

Lorsque toutes les visites seront effectuées et que les devis des réparations seront transmis, le conseil municipal sera amené à délibérer sur la priorité des travaux à réaliser.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over the printed name.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte





**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

2023066

**La Baroche sous Lucé : demande d'acquisition d'un chemin rural au lieu-dit la Miserie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une demande d'acquisition de la totalité d'un ancien chemin rural qui n'est plus affecté à l'usage du public depuis de nombreuses années au lieu-dit La Miserie (commune déléguée de La Baroche sous Lucé). L'aliénation de ce chemin rural d'environ 980 m<sup>2</sup>, prioritairement aux riverains, apparaît comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ce bien du domaine privé de la commune.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 21 voix « pour », décide :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural au lieudit « La Miserie », en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration,
- de fixer le prix de vente à 0,50 €, le m<sup>2</sup>,
- que les frais engagés seront intégralement supportés par le ou les acquéreurs (notaire ou acte administratif et géomètre),
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Maire délégué de La Baroche sous Lucé à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over the printed name.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le :

**18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte





**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023**

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que deux entreprises spécialisées ont été contactées pour enlever la toiture en ardoises fibrociment contenant de l'amiante d'un bâtiment communal voué à être démoli :

. Andaine Désamiantage : 7 623,00 € HT

. SAN STAP : 8 960,00 € HT

Il est précisé que la société Andaine Désamiantage procédera à la démolition totale du bâtiment contrairement à la société SAN STAP.

Le conseil municipal, après étude des propositions et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », décide :

- de retenir la société Andaine Désamiantage pour un coût de 7 623,00 € HT,
- dit que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over a horizontal line.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le :

**18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023**

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

2023068

**La Baroche sous Lucé : remplacement des fenêtres de la mairie et du logement de la mairie**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les fenêtres de la mairie et du logement au-dessus de la mairie doivent être changées. Deux entreprises ont été contactées :

Mairie (6 fenêtres) :

POTTIER Morgan

. Avec volets roulants 9 638,00 € HT (11 565,60 € TTC)

. Sans volets roulants 6 595,92 € HT (7 915,10 € TTC)

CHEVALIER Daniel

. Avec volets roulants 9 847,00 € HT (11 816,40€ TTC)

. Sans volets roulants 6 828,00 € HT (8 193,60 € TTC)

Logement au-dessus de la mairie

POTTIER Morgan

. 8 fenêtres avec volets roulants : 13 240,08 € HT

. Porte d'entrée : 3 162,00 € HT

TOTAL : 16 402,08 € HT (17 304,19 € TTC)

CHEVALIER Daniel

. 8 fenêtres avec volets roulants : 13 584,00 € HT

. Porte d'entrée : 3 493,00 € HT

TOTAL : 17 077,00 € HT (18 016,24 € TTC)

Le conseil municipal, après avoir étudié l'ensemble des devis et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour » :

- accepte de changer les six fenêtres de la mairie avec volets roulants et de choisir l'entreprise Morgan POTTIER pour un coût de 9 638,00 € HT (11 565,60 € TTC),
- demande qu'un devis complémentaire soit demandé concernant les fenêtres du logement au-dessus de la mairie, le souhait étant que les volets soient électrifiés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over a horizontal line.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le :

**18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023**

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les portes des quatre garages communaux de La Baroche sous Lucé doivent être changées. Les entreprises suivantes ont été contactées :

POTTIER Morgan : 3 308,60 € HT (3 639,46 € TTC)

CHEVALIER Daniel : 3 368,00 € HT (3 704,80 € TTC)

Le conseil municipal, après avoir étudié les devis présentés et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », décide de retenir l'entreprise POTTIER Morgan pour un coût de 3 308,60 € HT.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over the printed name of the Mayor.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte





**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

2023070

**La Baroche sous Lucé : Remboursement d'une installation téléphonique dans un logement communal**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un des logements rénovés de l'impasse du Presbytère à La Baroche sous Lucé n'avait pas de branchement téléphonique. A la demande du nouveau locataire, Monsieur Abid ANOUAR, un raccordement a été réalisé à ses frais par les services techniques d'Orange.

Il est proposé de rembourser le coût de cette prestation qui s'élève à 119,00 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », accepte de rembourser Monsieur Abid ANOUAR des frais d'installation téléphonique d'un montant de 119,00 € TTC.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over a horizontal line.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

2023071

**Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable  
du SMAEP de Domfront**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport annuel 2022 sur le Prix et Qualité du Service public du syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Domfront (SMAEP).

Il demande aux membres présents de bien vouloir en prendre connaissance et de délibérer sur ce rapport.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », prend acte du rapport annuel 2022 sur le Prix et Qualité du Service public du syndicat mixte d'alimentation en eau potable de Domfront (SMAEP).

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Leroux', is written over the printed name.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle que par fortes pluies, les eaux pluviales (souvent boueuses) descendant du chemin du Moulin de Juvigny ne s'écoulent pas correctement. Elles se répandent le long des habitations et sur la RD 976. Il convient de prévoir des travaux de captage appropriés (grille canadienne ou grands caniveaux par exemple). Trois entreprises ont été contactées pour réaliser ces travaux.

Le conseil municipal devra délibérer sur le choix d'une entreprise au cours de la prochaine séance lorsque tous les devis seront réceptionnés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Leroux', is written over the printed name.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte





**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

2023073

**Juvigny sous Andaine : assistance à maître d'ouvrage pour la démolition de bâtiments communaux**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'agence départementale d'ingénierie a été contactée pour une mission d'assistance aux contrats et une assistance en phase opérationnelle pour la démolition des bâtiments situés rue de Bonvouloir (ex CHAMPAIN) et rue des Andaines (ex CORVEE). La mission consiste à réaliser :

- en mission de base : une assistance aux contrats pour désigner une entreprise de démolition et les prestataires de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (CSPS) et de contrôle technique (CT),
- en mission complémentaire optionnelle : une assistance à la demande en phase opérationnelle (élaboration des pièces techniques et administratives, travaux) pour aider et conseiller le maître d'ouvrage dans ses prérogatives.

Le coût de l'assistance à maître d'ouvrage est estimé à :

**Assistance au contrat :**

Désignation d'un maître d'œuvre	: 5 400,00 € TTC
Désignation d'un CSPS et CT	: 2 160,00 € TTC
Réunion avec la commune	: 720,00 € TTC
<b>Total</b>	<b>: 8 280,00 € TTC</b>

**Assistance en phase opérationnelle :**

Appui/Assistance	: 3 600,00 € TTC
------------------	------------------

Monsieur le Maire précise qu'une subvention peut être obtenue dans le cadre du rescindement d'immeubles (démolition d'immeubles gênants pour la circulation le long des routes départementales) au taux de 30 % avec un plafond de 30 000,00 €.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des analyses des offres et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour » :

- accepte de confier à l'agence départementale d'ingénierie la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la démolition de bâtiments communaux,
- décide de retenir uniquement l'assistance aux contrats (désignation d'une entreprise de démolition, CSPS et CT) pour un coût de 6 900,00 € HT (8 280 € TTC),
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention nécessaire avec l'agence départementale d'ingénierie,
- charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions possibles auprès des organismes compétents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Leroux', is written over the printed name.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les agents du service technique utilisent leur téléphone mobile personnel dans le cadre de leur fonction. Afin de remédier à cela, il est proposé de faire l'acquisition de téléphones professionnels et d'abonnements adaptés. Trois opérateurs ont donc été contactés pour 5 forfaits et 5 téléphones mobiles :

. CORIOLIS :

Forfait 10 GO : 72,00 € TTC/mois

Téléphones : 1 626,00 € TTC

Forfait 30 GO : 96,00 € TTC/mois

Téléphones : 1 566,00 € TTC

. SFR :

Forfait 5 GO : 105,30 € TTC/mois

Téléphones : 1 518,00 € TTC

Forfait 25 GO : 147,00 € TTC/mois

Téléphones : 1 074,00 € TTC

. BOUYGUES TELECOM :

Forfait 30 GO : 79,95 € TTC/mois

Téléphones : 1 495,00 € TTC

Le conseil municipal, après avoir étudié les offres ci-dessus et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », décide :

- d'équiper les agents du service techniques de téléphones mobiles professionnels,
- de retenir l'offre de Bouygues Telecom pour 5 forfaits à 30 GO pour 79,95 €/mois et 5 téléphones pour 1 495,00 € TTC,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Leroux', is written over the printed name.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au budget primitif du budget principal pour inscrire en fonctionnement les dépenses liées :

- au FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- au contrat d'entretien des vêtements professionnels des agents du service technique.)

Le Conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2023032 en date du 11 avril 2023 approuvant le budget primitif 2023 du budget principal,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 21 voix « pour » :

- adopte la décision modificative n° 1 de l'exercice budgétaire 2023 pour le budget principal telle que détaillée dans le tableau ci-dessous,
- donne délégation à Monsieur le Maire ou à défaut au 1<sup>er</sup> Adjoint à l'effet de notifier la présente décision au Préfet et au comptable public.

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
Article	Chap.	Intitulé	Montant	Article	Chap.	Intitulé	Montant
7392221	014	Fonds de péréquation des res.com	3 700,00	70311	70	Concessions cimetièrè	1 200,00
611	61	Contrats de prestations de service	3 000,00	70876	70	Remb. GFP rattachement	20 500,00
6188	61	Autres frais divers	15 000,00				
<b>TOTAL</b>			<b>21 700,00</b>	<b>TOTAL</b>			<b>21 700,00</b>

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over the printed name of the Mayor.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte





**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose d'établir un règlement pour l'ensemble des espaces verts communaux afin de garantir la tranquillité des visiteurs et des riverains. Les points abordés seraient :

- . La responsabilité et la sensibilisation à l'environnement
- . Le comportement du public
- . Le stationnement sur les espaces verts
- . Les conditions d'accès (restriction à certains lieux, accès des animaux)
- . Les conditions de circulation
- . La responsabilité, la sécurité, la propreté (aires de jeux, mobiliers et équipements)
- . Les activités pratiquées par le public

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire demande qu'un projet soit présenté lors de la prochaine séance.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", is written over the printed name of the Mayor.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le :

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE JUVIGNY VAL D'ANDAINE**

SEANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2023

<i>Nombre de conseillers En exercice : 27 Présents : 20 Date de convocation : 2 octobre 2023</i>	L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur Henri LEROUX, Maire
--	---

**Etaient présents (20) :**

BAYER Charly	GAUTIER Loïc	PARENTIN Stéphanie
BRETON Dominique	GRANDIN Gérard	PREEL Isabelle
CHEVRET Pascale	LABASTIE Marie	MOREAU Bernard
CHRETIEN Pascal	LEGEAY Solange	POUSSIER Daniel
DABOUX Bertrand	LEROUX Henri	ROETZINGER Claudine
DUREUIL Brigitte	LEVERRIER Dominique	SERAIS Sylvie
GARNIER Jean	LEVIEUX Annick	

**Absent (7) :** BRAULT Sylvie - DEROUET Gilbert - DURAND Fabien - GERARD Didier - GUYOT Mireille - LIBERT Brigitte - MUGICA Maryse

**Pouvoir (1) :** DURAND Fabien à GAUTIER Loïc

Madame Stéphanie PARENTIN a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la réglementation en vigueur exige une vérification régulière des aires de jeux. A ce titre, les sociétés APAVE et SOCOTEC ont été contactées pour effectuer le contrôle des jeux installés ou qui seront prochainement installés sur le territoire communal (vérification de mise en service).

- . APAVE : 695,00 € HT (834,00 € TTC)
- . SOCOTEC : 977,50 € HT (1 173,00 € TTC)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix « pour », décide retenir la société APAVE pour un coût de 695,00 € HT et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour copie certifiée conforme.



Le Maire,  
Henri LEROUX

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Leroux", written over a horizontal line.

Publiée le : **18 OCT. 2023**

Transmise au représentant de l'Etat le : **18 OCT. 2023**

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte